



## Avant et après le 11 mai, une seule priorité : la santé et la vie des salariés avant leurs profits !

Lors de son allocution du 13 avril, le Président de la République a annoncé une prolongation du confinement jusqu'au 11 mai. S'il a laissé entendre que des mesures progressives et variables de déconfinement pourraient être mises en place à partir de cette date, les interventions des différents ministres, qui ont suivi dès le lendemain, montrent que rien n'est sûr et qu'il est impossible de prévoir quoi que ce soit.

Pour la FEETS-FO, il est évident que l'objectif premier des gouvernements, aussi bien en France qu'ailleurs dans le monde, est de répondre à la demande du patronat d'afficher au plus tôt une reprise des activités économiques pour relancer la course aux profits. Dans son intervention, le Président de la République a d'ailleurs très directement affiché cet objectif : « *Le 11 mai, il s'agira aussi de permettre au plus grand nombre de retourner travailler, redémarrer notre industrie, nos commerces et nos services. Le Gouvernement préparera sans délai ces réouvertures avec les partenaires sociaux pour que des règles soient établies afin de protéger les salariés au travail. C'est la priorité.* »

Or, depuis le début de l'épidémie, le maintien coûte que coûte des profits a inutilement et directement exposé les salariés sans que les mesures suffisantes soient prises pour leur santé : équipements de protections individuels absents (en particulier les masques), proximité avec d'autres personnes imposée, absence de tests pour éviter de contaminer ses proches, défaut de solution de gardes d'enfants, non reconnaissance du COVID-19 comme maladie professionnelle... Pire, plusieurs remises en cause du droit de retrait ont été exprimées par des ministres, dont ceux du Travail et de la Fonction Publique, et des fiches métiers établies unilatéralement par le ministère du Travail et, particulièrement succinctes, ont servi de prétexte à la reprise ou à la poursuite d'activités non essentielles et de plus, tentent de dédouaner les employeurs, de leurs responsabilités.

La FEETS-FO considère que, quelle que soit la date de début du déconfinement, seule la protection des travailleurs doit primer et rappelle qu'il est de la responsabilité des employeurs de préserver la santé des salariés. La FEETS-FO refuse un retour à une situation de travail normale si toutes les garanties ne sont pas apportées et défendra les droits de retraits qui pourront s'exercer. La priorité du patronat, relayée par le Gouvernement, est quant à elle de détricoter encore le droit du travail pour faire travailler toujours plus les salariés et de trouver toutes les solutions pour enrichir le capital.

Concernant le « Monde d'après », la FEETS-FO ne se contentera pas de vagues déclarations de principe qui reconnaîtraient la nécessité de revaloriser les faibles rémunérations des plus exposés, l'importance du soutien public à certains secteurs et la nécessité d'un service public de proximité, sans engager dès maintenant ces changements.

Pour la FEETS-FO, une véritable rupture par rapport au monde précédent est nécessaire :

- ✓ avec une revalorisation des salaires mais aussi une abolition de la sous-traitance qui conduit au dumping social,
- ✓ avec un renforcement du service public,
- ✓ avec des nationalisations des secteurs en difficulté qui socialiseraient aussi bien les pertes que les profits,

- ✓ avec la fin des emplois précaires ainsi qu'une nouvelle réduction du temps de travail permettant de répartir les efforts de production et de service sur l'ensemble des travailleurs. De fait, cela permettrait de ne plus en exclure 6 millions d'un côté et d'épuiser à la tâche ceux qui sont « en emploi »,
- ✓ avec une réappropriation de la richesse produite par le travail et par les salariés,
- ✓ avec une amélioration générale des conditions de travail et de la protection sociale...

**Pour la FEETS-FO, ce « Monde d'après » commence dès la fin du confinement et sans Union sacrée avec l'Etat et le Patronat, dont les ambitions sont d'ores et déjà affichées. Le « Monde d'après » commencera à travers la mobilisation des travailleurs.**

*Le Secrétariat Fédéral de la FEETS-FO  
Le 15 avril 2020*